

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2024-0156
	Séance du : 14 MAI 2024
ACTUALISATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CC ACVI AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT TECH ALBÈRES (SMIGATA) »	

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 14 mai à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 7 mai 2024, à la Salle Omnisports – 31 Rue du Stade à Laroque-des-Albères (66740), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Isabelle MORESCHI, Lydie FOURC, Aimé ALBERTY, Maria CABRERA, Georges GUARDIA, Patrice AYBAR, Jean-Michel SOLE, Guy VINOT, Christian GRAU, Guy LLOBET, Fabrice WATTIER, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Hervé VIGNERY, Raymond PLA, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Yvette PERIOT, Christian NIFOSI, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Antoine CASANOVAS donne procuration à Lydie FOURC, Philippe RIUS donne procuration à Aimé ALBERTY, Guy ESCLOPE donne procuration à Maria CABRERA, Marie ARIZA donne procuration à Christian GRAU, Annie LAMARQUE donne procuration à Guy LLOBET, Huguette PONS donne procuration à Hervé VIGNERY, Patricia HECQUET donne procuration à José BELTRA,

Était absent :

Anne MAURAN, Marie-Clémentine HERRE, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Annie PEZIN, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ, Marcel DESCOSY, Didier CHOPLIN

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 40

Nombre de procurations : 7

Secrétaire de Séance :

Christian NAUTE

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240514-DL2024-0156-DE
Date de télétransmission : 23/05/2024
Date de réception préfecture : 23/05/2024

Par délibération du 31 juillet 2020, le Conseil communautaire a procédé, par vote, à la désignation des élus représentant la Communauté de communes appelés à siéger au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères (SMIGATA).

Ainsi, vingt-sept délégués titulaires et vingt-sept délégués suppléants avaient été désignés afin de représenter ladite intercommunalité conformément aux statuts du syndicat.

Suite à des démissions et des souhaits de remplacement, certains sièges sont désormais à remplacer aussi, il est nécessaire de désigner de nouveaux délégués.

A cet effet, les communes ont fait les propositions suivantes :

Sur proposition de la commune d'Argelès-sur-Mer, M. Benoît RIBARD pourrait être nommé délégué suppléant en lieu et place de M. Bernard DUCASSY.

Sur proposition de la commune de Collioure, Mme Annie LAMARQUE-GARIDOU pourrait être nommée déléguée suppléante en lieu et place de Mme Christine POUS-LAIR.

Sur proposition de la commune de Port-Vendres, M. Yves BLIN pourrait être nommé délégué titulaire en lieu et place de M. Vincent NETTI.

Sur proposition de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, Messieurs Francis BERTHELIER et Sylvain VIVES pourraient être nommés respectivement délégués titulaire et suppléant en lieu et place de M. Jacques GODAY et M. Hervé CRIBEILLET.

Sur proposition de la commune de Villelongue-dels-Monts, M. Louis-Pierre SCHWEER CASES pourrait être nommé délégué suppléant en lieu et place de M. Jean-Marc SERVAT.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est invité à se prononcer.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

De recourir au scrutin de liste ordinaire pour désigner les membres appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères,

De désigner les conseillers communautaires ou municipaux suivants en tant que délégués titulaires ou suppléants, représentants de la communauté de communes au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Antoine PARRA	Julie SANZ
2	Antoine CASANOVAS	Benoît RIBARD
3	Stéphane PINEDA	Lydie FOURC
4	Jacques VILANOVE	Isabelle MORESCHI
5	Jean-Michel SOLE	Olivier LACAIZE
6	Guy VINOT	Bernard PECH
7	Boris IGONET	Jérôme CANOVAS
8	Serge FAJAL	Guy LLOBET
9	Joël BOUSCARRA	Annie LAMARQUE GARRIDOU
10	Annie PEZIN	Francis MOLINA
11	Nicolas GARCIA	Père MANZANARES
12	André TRIVES	Jacques FAJULA
13	Christian NAUTE	Roberto SANCHEZ
14	Gérard PUJOL	Patrice REMY
15	Jean-Louis CATALA	Michel LESOT
16	Raymond PLA	Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ
17	Bruno GALAN	Laurent DAUBA
18	Bertrand WERNER	Sophie FERTON
19	Jean ASTIE	Frédéric MUCCHIELLI
20	Yves BLIN	Grégory MARTY
21	Francis QUINTANE	Jean-Marc RESPAUT
22	Corinne GAILLOT	Jean-Jacques ZANIN
23	Nathalie REGOND-PLANAS	Jean LAURENT
24	Francis BERTHELIER	Sylvain VIVES
25	Jean-Marc RONFLARD	Anne-Marie BRUNIE
26	Yves PORTEIX	Philippe GUIMEZANES
27	Christian NIFOSI	Louis-Pierre SCHWEER CASES

Résultat du vote :

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 16/05/2024

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait
de sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA



**La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans
un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.**